



Office National des Forêts

Réunion des comités de pilotage locaux

Mardi 23 mai 2017

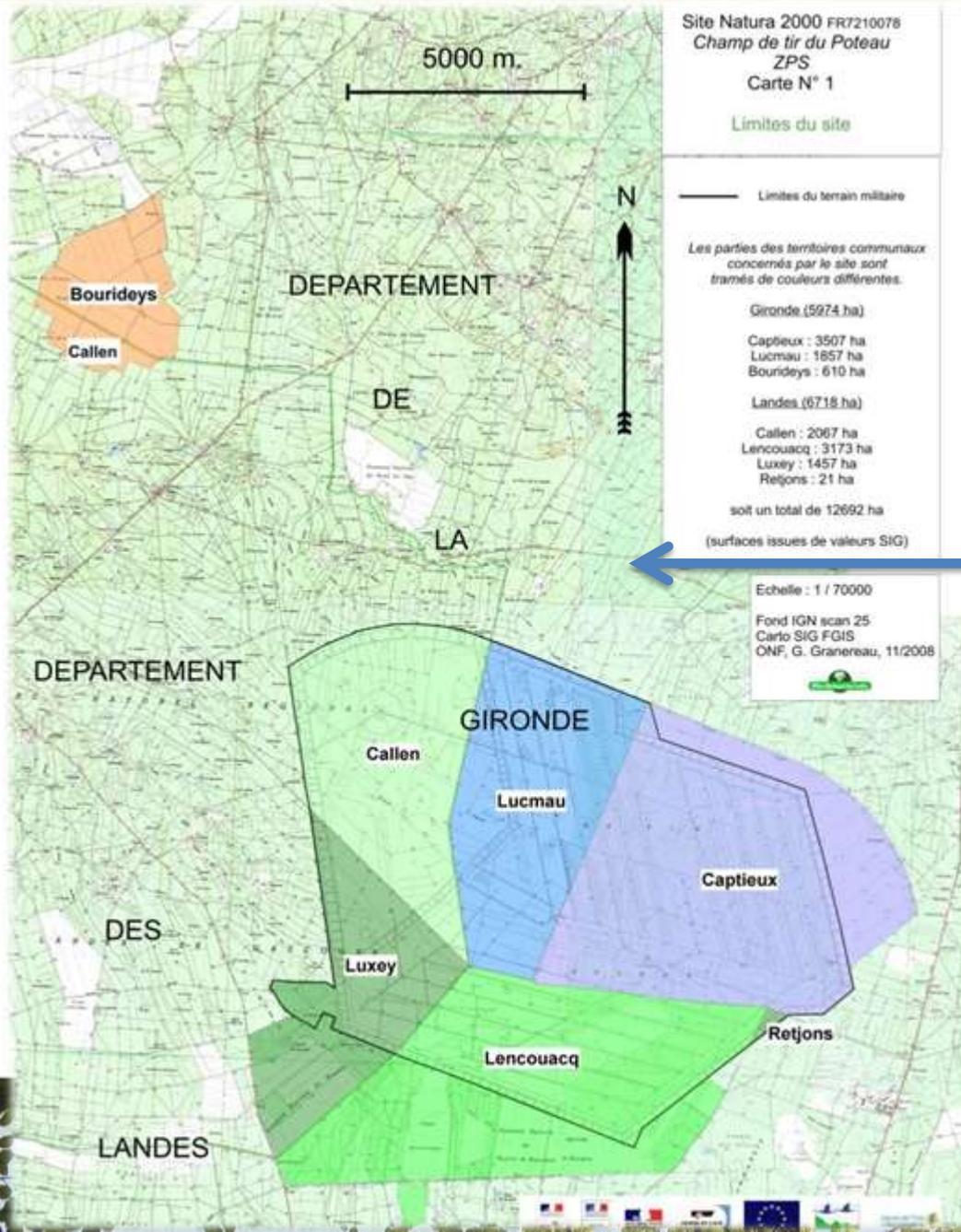
au Champ de tir de Captieux (CTC)

Site FR7210078 (ZPS) *Champ de tir du Poteau* (12692 ha)

Site FR7200723 (ZSC) *Champ de tir de Captieux* (9176 ha)



LES SITES DU CAMP DU POTEAU



Le site FR7210078 (ZPS)
Champ de tir du Poteau
apparaît en couleurs (12692 ha)

Le site FR7200723 (ZSC)
Champ de tir de Captieux
à son périmètre tracé en noir (9176 ha).

Le CTC (champ de tirs de Captieux –
dénomination du polygone-) est à la fois
en ZPS et en ZSC.



Les documents d'objectifs ont été validés en copil le 11 décembre 2008

Site Natura 2000 FR 7200723

“Champ de tir de Captieux”

Zone Spéciale de Conservation (ZSC)

Objectifs de développement durable :

- A) Assurer la conservation des milieux ouverts
- B) Assurer la conservation des systèmes hygrophiles
- C) Favoriser la mosaïque de faciès
- D) Agir sur les espèces invasives
- E) Améliorer les connaissances
- F) Mettre en place une logique de communication
- G) Proposer une organisation pour la gestion
- H) Assurer les expertises et suivis écologiques

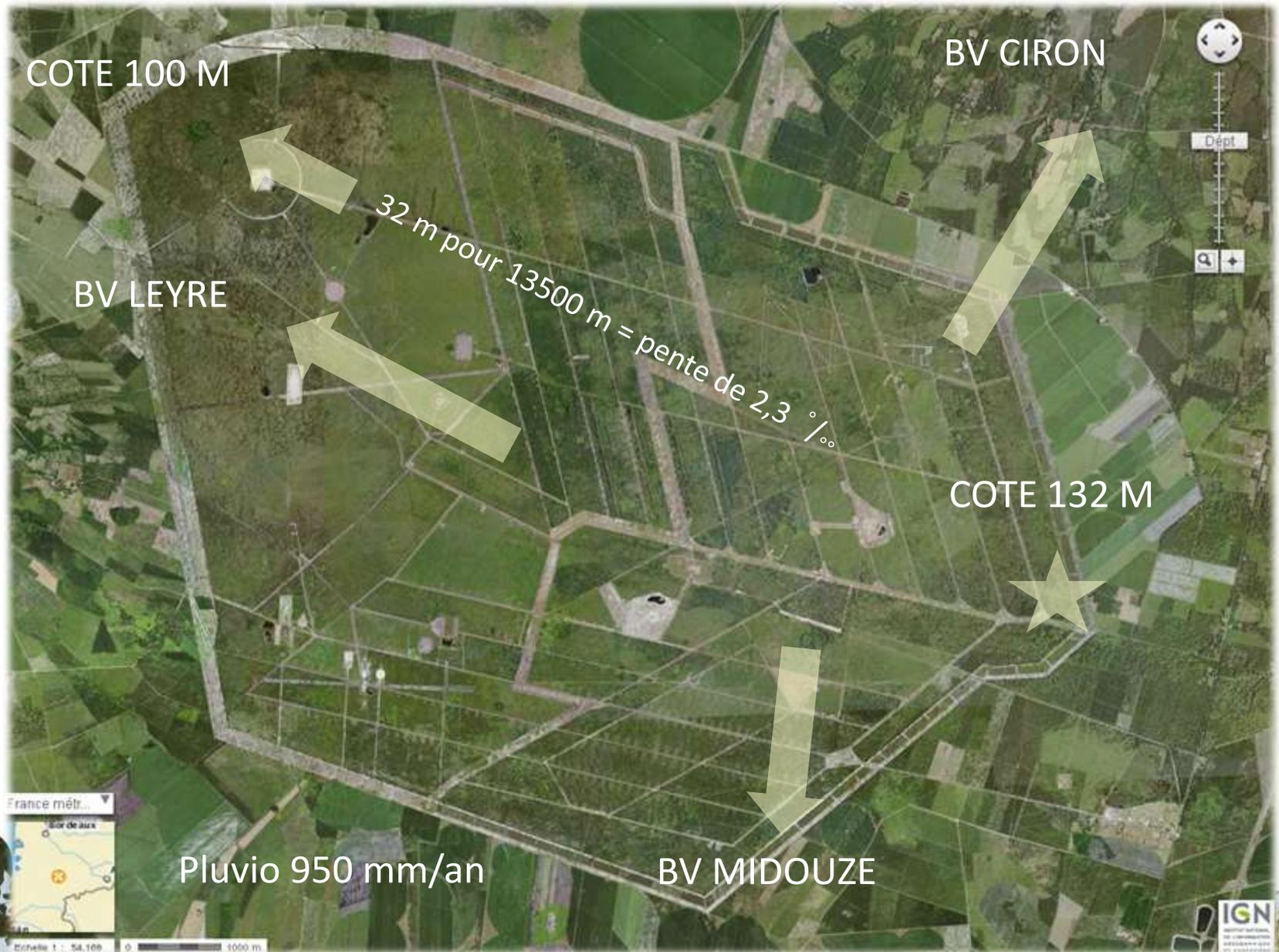
Site Natura 2000 FR 7210078

“Champ de tir du Poteau”

Zone de protection spéciale (ZPS)

Objectifs de développement durable :

- A) Maintenir ou améliorer la capacité d'accueil du site pour les oiseaux
- B) Veiller à la prise en compte des mesures de gestion du site dans le contexte socio économique
- C) Améliorer les connaissances
- F) Mettre en place une logique de communication
- G) Proposer une organisation pour la gestion future
- H) Assurer les expertises et suivis écologiques



PRÉSENTATION DU CONTEXTE

La diversité importante de ce terrain militaire est en grande partie liée aux surfaces concernées par ce statut, qui limite les modifications de nature du sol.



2012

- 14 /3 : **Brûlage** entre les rues 3 et 4 au nord de la D21 (contrat).
- 28/3 : Tournée avec DREAL (problématique conservation espèces) et brûlage ZMT
- 25/5 : **Visite du CTPEC pour des élus et résidents de la ville de Captieux**
- Juillet : Installation de la station météo automatique
- 8/8 : Visite scientifique avec la Société linnéenne de Bordeaux
- 10/12 : Comité restreint de suivi : présentation des études sur l'hydraulique et les pare-feu, bilans et perspectives.

2013

- 07/08 : Journée scientifique
- 05/09 : Reportage avec France Bleu Gascogne
- 04/10 : **Visite du commandant de la BA118**
- 15/10 : Nouveau reportage France bleu
- 17/10 : **Tournée technique ONEMA – DDTM**

2014

- 10/03 : Comité restreint de suivi (bilan 2013, perspectives 2014, projet de pâturage...)
- 9/4 : **CMLDE** (Commission mixte locale Défense / Environnement) pilotée par le général De Gouttes)
- 14/05 : **Tournée avec le sous-préfet de Langon** et la DDTM
- 23 mai : **Arrivée du troupeau , qui restera jusqu'en août ; plus de 3000 têtes ovins, 150 caprins**
- 30/7 : Tournée CRES sur l'hydraulique et le pâturage. L'après-midi, France Bleu Gascogne accompagne la tournée,
- 6/8 : Comité restreint de suivi : visite pluridisciplinaire..
- 11/8 : Tournage **d'une émission FR3 « Cap Sud-Ouest » axée** sur la lande et le pâturage.
- 22/10 : CRES sur le thème de la chasse, animé par la DDTM
- 23/10 : CRES sur le thème des pare-feu.

2015

- 2/2 : Participation à la journée organisée par le Conseil départemental à Cère (Journée mondiale des zones humides)
- 24/2 : Tournée avec des membres du SAGE du Ciron
- 25/2 : Tournée sur la sylviculture avec experts ONF
- 2/3 : **Réunion en présence du colonel Lecomte chef d'état major de l'EMZD BDX au sujet de la gestion des pare-feu.**
- 12/5 : Réunion champs de tir nouveaux CT 01 à CT 03
- 22/6 : Evaluation d'incidences TE 22 et TC 04
- 30/7 : Tournée « abeilles sauvages » avec la LPO
- 12/8 : CRES visite scientifique
- 13/8 : CRES visite pluridisciplinaire
- 20/10: Récupération des moutons restés sur le camp depuis 2014
- 27/10 : Expertise : suivi des brûlages pare-feu
- 1/12 : Visite du rapporteur du Conseil national pour la protection de la nature.

2016

- 11/2 : **Conférence à la journée sur les zones humides organisée au CPIE du Seignanx**
- 17/2 : Pose d'un pluviomètre à lecture directe, afin d'étalonner la station météo automatique.
- 4/5 : Participation/suivi d'un brûlage dirigé préventif aux cibles secapem (ouest rue 16)
- 13/6 : Installation d'une nouvelle caméra automatique au niveau du canal nord (entre rue 4 et 5)
- 2/8 : **CRES technique, avec découverte d'une station de Fluteau nageant, puis découverte d'une autre localisation**
- 10/8 : CRES scientifique
- 18/10 : **CRES avec les techniciens rivière du département**
- 8/11 : **Conférence zones humides et travaux sur l'hydraulique menés au camp du Poteau, à Anglet (Forum des marais atlantiques)**
- 1/12 : Tournée avec l'EMZD Bordeaux au sujet notamment des pare-feu.

1) Contrat de restauration de lande, engagé en 2011, achevé en 2013 :

- création de cloisonnements d'appui feu
 - Brûlage dirigé A
 - Broyages simples, et avec exportation A
 - Création de mares et cunettes (fossés franchissables) B-1
- Surface totale concernée : environ 100 ha ; 2 mares créées,

2) Contrat de restauration de landes et de gestion hydraulique à « Plaisance » engagé en 2013, achevé en 2013

- Broyage de végétation après exploitation A-1
- Création de 2 mares, avec fossés d'amenée des eaux franchissables (cunettes) B-1
- Mise en place de seuils B
- Gestion de berges d'étang, mise en place d'un batardeau B-C

3) Contrat de restauration de landes et de lagunes à « Bayonne », engagé en 2012 et achevé en 2013

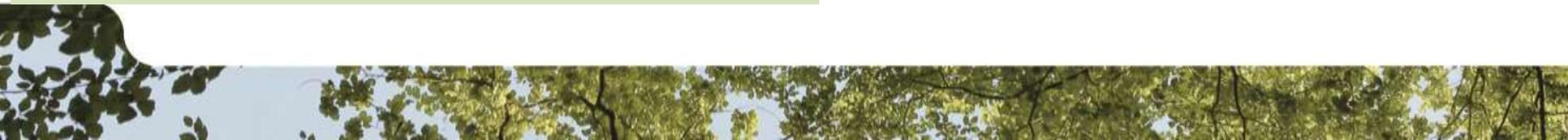
- Broyage de végétation A-C-1
- Mise en place de seuil B
- Restauration de lagunes par enlèvement de strate arborée, étrépage et création de zone-refuge B-C
- Création de mares B-1

Objectifs de développement durable ZSC :

- A) Assurer la conservation des milieux ouverts
- B) Assurer la conservation des systèmes hygrophiles
- C) Favoriser la mosaïque de faciès

Objectifs de développement durable ZPS :

- 1) Maintenir ou améliorer la capacité d'accueil du site pour les oiseaux



CONTRATS ET TRAVAUX MENÉS

Le premier contrat aura permis d'expérimenter le brûlage dirigé comme outil de gestion de landes, et de commencer à mettre au point les cunettes, permettant de détourner les fossés bordiers vers des mares à partir desquelles l'écoulement des eaux se fait par ruissellement naturel.



L'accessibilité aux parcelles est améliorée, par la mise en place de seuils, et par la possibilité de franchir les cunettes sans risque d'embourber un véhicule d'intervention.



CONTRATS ET TRAVAUX MENÉS : LES CUNETTES

Gestion des fossés bordiers : plus de 200 km sur le CTC...

Objectif : maintenir au mieux le niveau de la nappe superficielle
améliorer la sécurité (fossés franchissables)

Fossés bordiers des rues :

- Leur pouvoir drainant reste encore important.
- Pour le réduire, ils ont été déviés à des endroits stratégiques, et raccordés à des mares creusées dans les parcelles ; de là, l'eau poursuit son chemin en écoulement naturel. L'aménage se fait par des cunettes. Leur avantage, c'est d'être **franchissables** et faciles, **peu coûteuses à entretenir**.



Création d'une cunette à gauche, et au centre la même en hiver. A droite, on voit le bouchon fermant l'ancien fossé, et les eaux en aval ne courent plus (seuils en aval)

CONTRATS ET TRAVAUX MENÉS : LES SEUILS « ÉCOLOGIQUES »

Traitement amont (et aval) des fossés bordiers

Objectifs : éviter un drainage trop rapide (risques en aval, risque d'érosion des rues...)
conserver au mieux les niveaux de nappe superficielle
rendre ces zones attractives pour la faune en hiver (grues, courlis...)



Billes de pins (expérimentation) ; bouchon de sable ; résultat en hiver ; le surplus d'eau s'écoule en ruissellement naturel, sans provoquer d'érosion.

Les mares, une typologie variée selon les objectifs

Une mare n'est pas seulement un trou d'eau : sa forme, ses caractéristiques répondent à des objectifs particuliers. Le maintien de l'eau favorise le retour à la lande et redynamise son cortège végétal ; la faune est également favorisée : dès la création des premières mares, Courlis cendrés et Grue cendrées sont venus les fréquenter.



Haut : mare en été, puis en hiver ; bas : mare à berges profilées après les travaux, et en 2014

La réduction de la partie végétale arborée/arbustive

- Enlèvement des arbres à proximité, avec sélection si nécessaire
- Finition manuelle par bûcheronnage et enlèvement des rémanents
- Broyage mécanique (sans export) au plus près de la lagune



La gestion de l'hydraulique : maîtrise des facteurs d'assèchement

Création de seuils sur les fossés



Création de mare sur fossé : creusement du fossé en amont, et remblai pour créer un seuil



Travaux sur la lagune : zone refuge (eaux permanentes) et étrépage

Création d'une zone refuge (eaux permanentes)

Etrépage mécanisé sur petites zones à $-0,10$, $-0,20$ et $-0,40$ m

- mise en place d'un exclos pour protéger la lagune de la grande faune (et des moutons...)



Creusement de la zone refuge / placette d'étrépage (ici à $-0,20$ m) / clôture exclos

A signaler deux études importantes qui sous-tendent les actions engagées :

BECHELER P. (2012). CTPE de Captieux : Approche géologique, géomorphologique, hydrogéologique et pédologique. Etude menée dans le cadre de Natura 2000. 34 p.

PEDEMAY A., DESTTRIBATS B., GRANEREAU G. (2012). CTPEC : Programme d'étude de la typologie des pare-feu. Mise en place d'un plan de prévention du risque d'incendies. Rapport d'étude Mindef/ONF, 25 p.



Flore :

- **Faux-cresson de Thore** : cartographie de l'essentiel des populations en 2012. Près de 2 millions de pieds estimés, plus d'un ha de superficie totale



- **Lycopode inondé** : cartographie des populations en 2010, estimation de moins d'un million de pieds, pour 0,5 ha environ de superficie totalisées



- **Ophioglosses** : à ce jour, 100 localisations décrites, décompte 2016 :

OA validé (dont O 5X ponctuel)	O 5X (constance des validations)	OV	OA/OX5 à valider
14273	45	3323	505

- **Fluteau nageant** : deux localisations découvertes en 2016



Faune :

- **Grue cendrée** : suivi mené par le PNRLG, le CD40..

Date	Nombre
13/02/2017	10 678
16/01/2017	10 399
12/12/2016	11 066
14/11/2016	2 337
17/10/2016	40



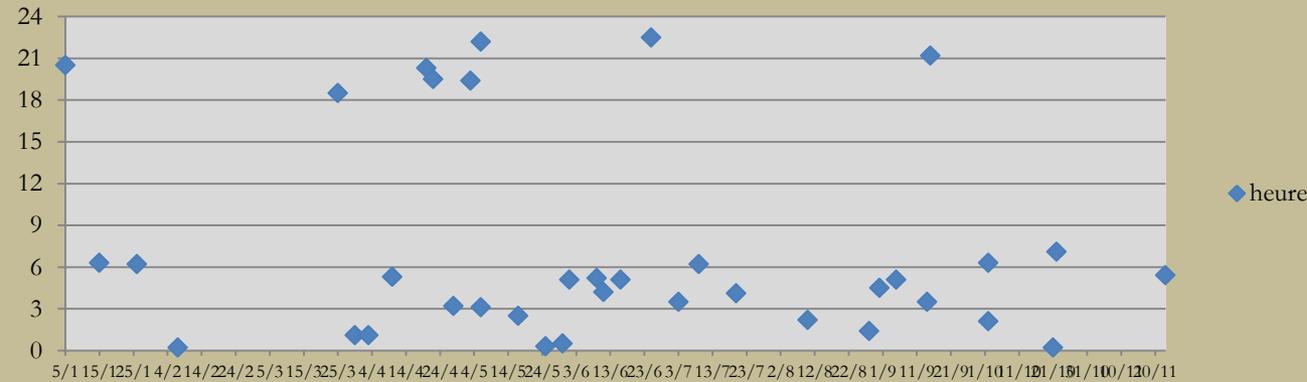
- **Courlis cendré** : estimation d'une vingtaine de couples nicheurs
- **Busards** : les trois espèces présentes
- **Pic noir** : plusieurs contacts et observations
- **Cigogne noire** : observations régulières en été
- **Elanion blanc** : vu lors de la journée scientifique en 2016 (rue 2)
- **Fadet des laïches** : populations abondantes
- **Azuré des mouillères** : population exceptionnelle (Landes)
- **Loutre d'Europe** : plusieurs dizaines de vidéos via les 2 caméras



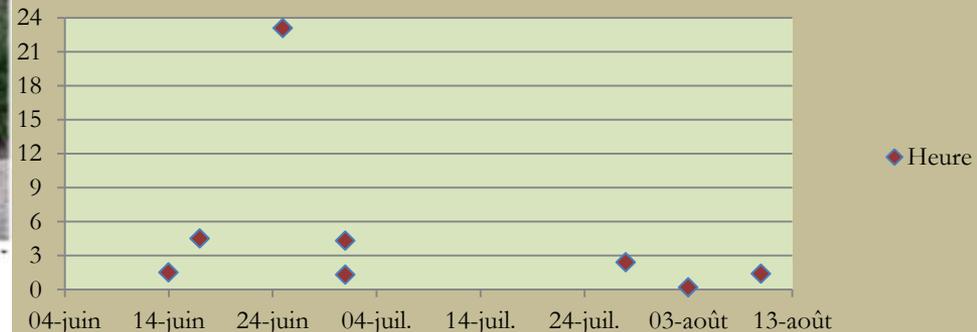
Faune :

- **Loutre d'Europe** : plusieurs dizaines de vidéos via les 2 caméras

Caméra 1 rue 5



Caméra 2 Plaisance



Espèces filmées par les caméras

Buse variable	Geais	Ragondins
Canards, canetons	Héron cendré	Renards
Chevreaux et cerfs	Loutre	Sangliers
Cigogne noire	Martres	Tourterelles des bois
Corneilles	Palombes	
Faisan	Poule d'eau	



Afin d'apporter une information spécifique, des fiches de recommandations ont été réalisées :

- Sur les Ophioglosses (respect des zones marquées)
- Sur l'Azuré des mouillères (repérage des zones de présence)
- Sur l'Ambrosie (fiche d'alerte suite à découverte d'une station)
- Sur le Sénéçon du Cap (fiche d'alerte suite au repérage de deux localisations)
- Sur l'Andropogon (fiche d'alerte, l'espèce ayant été découverte sur le camp, première donnée française)
- Sur les fossés (modes de gestion)



1256 ha parcourus par les flammes dont 445 ha de peuplements résineux (pin maritime)

Les mesures prises dans le cadre de la gestion de l'hydraulique (seuils, gués...) ou des boisements (pare-feu bordiers, cloisonnements...) ont certainement permis de limiter l'ampleur du feu.

Un certain nombre de mesures ont en effet été engagées, suite à des réflexions menées avec les militaires (démineurs pour les zones sensibles) ; la révision de l'aménagement forestier sera faite en conformité avec le docob, et permettra de préciser les mesures complémentaires à envisager.



LA GESTION FORESTIERE ACTIVE

- **l'accessibilité** : création de voies DFCI/pistes d'exploitation forestière
- **la sécurisation des rues (routes)** :
 - * **accotements** fauchés régulièrement,
 - * **fossés franchissables** (seuils pour accès)
 - * **pare-feu à sable blanc** sur 8 à 10 m
 - * **pare-feu végétalisé** (feuillus conservés)
- **la gestion différenciée des peuplements** :
 - * **coupes d'éclaircies avec cloisonnements**,
 - * **maintien des feuillus par bouquets**, mais aussi sur les **lisières**
 - * **création de cloisonnements** tous les 200 m
- les **peuplements en zone de pollution pyrotechnique** : réflexions au cas par cas
- * **les peuplements artificiels**. En entretien, le broyage d'un interligne sur deux + broyage des périmètres.
- **la mise en place de clairières de repli** en zones de landes ou peuplements de pins clairsemés : entretien par brûlage ou broyage



RENFORCER LA SECURITE DFCI

Réduire la combustibilité des abords de pare-feu ; favoriser les lisières de feuillus

Amélioration de l'accessibilité (accès pour la lutte et l'exploitation)

Mise en place d'une cartographie de repérage

Favoriser pour l'entretien le brûlage dirigé

Mettre en place une stratégie de gestion raisonnée et différenciée des pare-feu



- ✓ Une étude hydraulique complémentaire est envisagée
- ✓ Elle doit permettre de mesurer l'impact réel des fossés sur la nappe, par la mise en place de dispositifs et l'utilisation des données de la station météo
- ✓ Les fossés « cunettes » doivent faire l'objet du même suivi.



Pour finir, il semble utile de présenter quelques outils spécifiques, utilisés notamment pour favoriser le maintien des zones humides



→ Les brûlages dirigés menés par les pompiers du camp, des SDIS et de la BA118 permettent de réhabiliter des milieux humides en réduisant la végétation arbustive/arborée.

→ Le pâturage a été testé (plus de 3000 têtes), un cahier des charges réalisé pour le rendre cohérent avec les objectifs.

→ Les pare-feu ont fait l'objet d'une étude afin d'y favoriser la végétation landicole.

Toutes les données relatives aux opérations menées sont sur le site Internet <http://camppoteau-aquitaine.n2000.fr/>



web





MERCI DE
VOTRE
ATTENTION